

Si vous avez des difficultés pour visualiser ce message,
[consultez la copie web](#)



HebdoLettre n°120 - 21 mai 2019



Rendre une cyber attaque utile

Madame, monsieur, chers élus, chers amis,

Le 5 décembre 2018, la plateforme de service ARIANE du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) a été victime d'une cyberattaque (lire édito : "[Ariane perd un fil](#)"). Ce service d'inscription en ligne permet aux ressortissants français de recevoir des consignes de sécurité, lors de leurs voyages à l'étranger. Des données personnelles enregistrées lors de l'inscription sur la plateforme ont été dérobées.

Sitôt l'incident connu, le 13 décembre, la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat demandait à mon collègue **Rachel Mazuir** et à moi-même, en qualité de rapporteurs des crédits du SGDSN (en charge de la politique de sécurité des systèmes d'information de l'Etat) et de l'ANSSI, de recueillir des éléments d'information sur cette cyberattaque.

En déroulant patiemment le fil d'une cyberattaque comme celle d'ARIANE, nous avons analysé comment le MEAE avait réagi, puis déposé au Sénat, ce 20 mai, un rapport d'information intitulé : "[Cyberattaque contre ARIANE : une expérience qui doit nous servir](#)".

Le but de ce rapport d'information est, à partir d'un cas de cyberattaque aux conséquences fort heureusement limitées, de tirer des enseignements qui permettront d'améliorer la résilience des administrations de l'État.

Nous souhaitons favoriser l'émergence, en leur sein, d'une culture de la cybersécurité en affectant les moyens nécessaires à la protection de leurs systèmes d'information.

En cas de crise, il est nécessaire de garantir la fluidité des relations entre les différents acteurs de la prévention et de la protection (ANSSI, DSI des ministères, CNIL) mais aussi de la judiciarisation.

Nous avons formulé une série de recommandations pour y parvenir. Parmi elles, à l'image du service mis en place en Israël, nous souhaiterions que les professionnels et les citoyens, confrontés à un incident cyber, bénéficient d'un numéro vert unique. Si, selon les circonstances, chacun sait s'il doit appeler les pompiers, la police ou le Samu, beaucoup sont démunis lorsqu'ils sont confrontés à un incident cyber.

La création du site internet www.cybermalveillance.gouv.fr est utile et offre de nombreux conseils. Cela ne peut constituer la seule réponse.

La semaine dernière, une importante faille de sécurité touchant la fonction "appel téléphonique" de WhatsApp a été corrigée. Selon l'entreprise, propriété de Facebook, cette faille pouvait permettre d'installer, à l'insu de l'utilisateur, un logiciel espion sur son téléphone, si l'utilisateur ne décrochait pas lorsqu'il recevait l'appel "infecté".

Trois jours plus tard, Europol annonçait de son côté avoir démantelé un réseau criminel international qui avait volé 100M\$ en installant le maliciel GozNym (logiciel malveillant) sur des ordinateurs pour récupérer les identifiants bancaires.

En visitant VivaTech 2019, le salon consacré aux nouvelles technologies, j'ai pu observer avec quelle facilité les hackers pouvaient récupérer les données d'utilisateurs imprudents.

Voilà pourquoi il revient à l'État de garantir un réseau internet propre, au même titre qu'il lui appartient d'offrir un réseau d'eau potable.

Fidèlement,

Olivier Cadic



Hommage national

J'étais présent dans la cour des Invalides pour la cérémonie en l'honneur de **Cédric de Pierrepont** et **Alain Bertoncello**, nos deux commandos tombés en mission pour sauver des otages.

L'assistance était nombreuse et recueillie pour saluer le courage et le sacrifice de ces deux hommes d'exception, au travers des mots du Président de la République.



Élections européennes 2019 : mode d'emploi pour les Français résidant à l'étranger

Comment voter pour élire vos représentants au Parlement européen et selon quel calendrier ? Le site de MEAE vous dit tout. [LIEN](#)



BREXIT SAISON 2 Nouveau délai : 31 octobre 2019

La saison 2 du Brexit connaît un nouveau rebondissement avec le départ annoncé de Theresa May en juin.

La Première ministre quittera le feuilleton quelle que soit l'issue d'une quatrième tentative de faire voter son accord de sortie (signé avec l'UE en novembre 2018). En attendant, les Britanniques vont voter jeudi 23/5/2019 pour choisir leurs eurodéputés. Étonnant, non ?



Brexit saison 2 : nouvel avatar (vidéo 7m30)

Vous avez aimé la saison1 ? Elle s'est achevée le 29 mars. Vous allez adorer la suite : voici "Brexit Saison 2" ! Je suis intervenu au nom du groupe UC sur le projet de loi prenant en compte la participation des Britanniques aux élections européennes. Qui l'eut cru ?

[En savoir +](#)



Notre groupe de suivi Brexit interroge les collectivités locales (vidéo 4m)

Les villes et régions côtières du Royaume-Uni doivent-elles d'ores et déjà investir en infrastructures pour se tenir prêtes au Brexit ? Mais prêtes à quoi ? Le Brexit aura-t-il seulement lieu, se demande parfois **Hervé Morin**, président de la région Normandie.

En savoir +



JT de France2 – Mon intervention sur les normes européennes (vidéo)

Le 10 mai au JT de 20h sur France2, j'ai souligné l'effet négatif des sur-transpositions des directives européennes, pratique bien française, dans le cadre d'un excellent reportage intitulé "Europe : les normes sont-elles trop nombreuses ?".

En savoir +

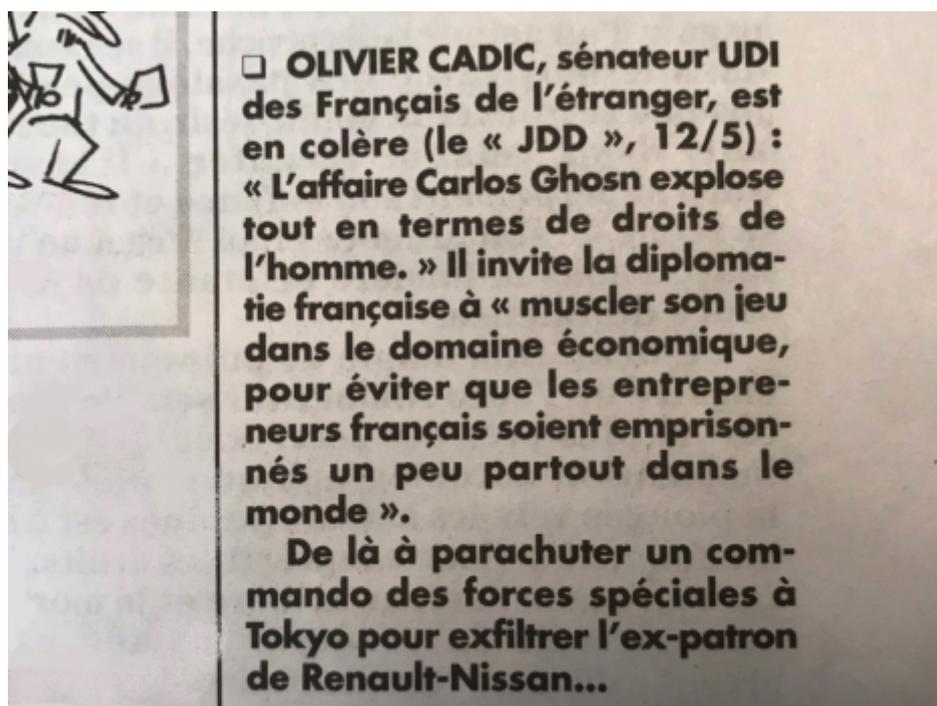
Un sénateur soutient Ghosn

Olivier Cadic, sénateur UDI des Français de l'étranger, est en colère : « *L'affaire Carlos Ghosn explose tout en termes de droits de l'homme.* » Le parlementaire pointe « *une politique de la carpette* » et invite la diplomatie française à muscler son jeu dans le domaine économique pour éviter que les entrepreneurs français soient emprisonnés un peu partout dans le monde.

Protection consulaire : Carlos Ghosn (JDD du 12 mai 2019)

L'affaire Ghosn démontre à l'évidence que notre diplomatie doit se donner les moyens de défendre nos entrepreneurs lorsqu'ils sont pris dans les griffes d'une "justice de l'otage" pour reprendre l'expression des ONGs de défense des droits de l'Homme... et de l'ONU.

En savoir +



Protection consulaire : Carlos Ghosn (Le Canard Enchaîné du 15 mai 2019)

Dans l'affaire Ghosn, les droits fondamentaux de la défense ont été bafoués : le droit d'introduire un recours pour contester sa détention, le droit à disposer de temps et de facilités pour préparer sa défense et communiquer avec le conseil de son choix, ainsi que son droit à la présomption d'innocence...

[En savoir +](#)



Audition - Europe de la Défense (vidéo 1m)

Quelle est la vision de l'Europe à long terme ? Quels intérêts stratégiques doit-on défendre collectivement face aux grandes puissances ? C'est la question que j'ai posée à **Louis Gautier**, ancien SGDSN, chargé d'une mission sur la Défense de l'Europe, qui m'a répondu avec clarté et franchise.

[En savoir +](#)



Apprentissage : les encouragements du Président à WorldSkills France

Beau symbole à l'occasion du deuxième anniversaire de l'entrée d'**Emmanuel Macron** à l'Élysée : l'accueil de l'équipe de France des Métiers qui nous représentera cet été à Kazan et des acteurs de la candidature française pour l'organisation de la 47ème "WorldSkills Competition" à Lyon en 2023.

En savoir +



WorldSkills2023 – Lancement officiel de la candidature française

Lancement officiel notre candidature pour l'organisation des WorldSkills à Lyon en 2023. Un événement organisé à l'Hôtel de Lassay par **Catherine Fabre**, députée LaREM de Gironde, sous le patronage de **Richard Ferrand**, pdt de l'Assemblée nationale, en présence de notre ministre du Travail **Muriel Pénicaud** et de **Michel Guisembert**, président de Worldskills France.

En savoir +



Droit des femmes : Interview de Laurence Helaili-Chapuis, conseillère consulaire Irlande (LPJ)

Lepetitjournal-Dublin, le 29/04/2019 : "En tant que représentante élue des Français en Irlande, (...) il m'a paru évident qu'il relève de mon mandat d'offrir protection, conseils et compassion à la communauté que je représente. C'est dans cet esprit que j'ai abordé la question de l'avortement en Irlande, en étroite coopération avec **Olivier Cadic**, sénateur des français de l'étranger".

En savoir +



En circonscription au JAPON – Tokyo (16-18 avril 2019)

Thèmes : COMMUNAUTÉ FRANÇAISE. Ambassade : **Laurent Pic**, ambassadeur de France au Japon ; **Evelyne Inuzuka**, **Thierry Consigny** et **François Roussel**, conseillers consulaires ; **Yves Alemany**, pdte de l'Oles. / Consulat : **Marie-Hélène Teylouni**, chef de la section. // ENTREPRENEURIAT. CCI France-Japon et CCEF : **Nicolas Bonnardel**, dg CCI ; **Cyrille Dupont**, pdt Thales Japan ; **Jean-Baptiste Lesecq**, ministre conseiller ; **Nicolas Bergeret**, conseiller politique ; **Olivier Ginepro**, conseiller éco. / French Tech Tokyo : **Pauline Girot de Langlade**, conseillère industrie de l'ambassade ; **Samir Bennefla** (Place2B) ; **Célia Boffo** et **Adrien Pichon** (Aerospace, WeAre Pacific) ; **Lancelot Bosques** (OrangeFab) ; **Adrien Caron** (RealCro) ; **Frédéric Nouel** (3rdKind). / Energy Pool Japan : **Takeshi Ichimura**, CEO ; **Alain Dardy**, COO ; **Guillaume Fernet**, COO. / EuroManga : **Frédéric Toutlemonde** (pdg). // ENSEIGNEMENT. Lycée français : **Philippe Exelmans**, proviseur ; **Patricia Reynaud**, adjointe. // École du juste Milieu : **Fabien Levet**, fondateur. // CULTURE FRANÇAISE. Institut français : **Xavier Guerard**, directeur ; **Emmanuel Martinez**, sg adjoint ; **David Certhoux**, dir. des cours. // POLITIQUE. Grips : **Narushige Michishita**, v-pdt. / Ministère Affaires étrangères : **Atsushi Saito**, coordinateur Asie du nord-est.

En savoir +



En circonscription en CORÉE du SUD – Séoul & Daejon (19-23 avril 2019)

Thèmes : ÉVÉNEMENT. Inauguration au lycée français : **Fabien Penone**, ambassadeur de France en Corée du Sud ; **Pierre Ory**, conseiller consulaire ; **Bruno Hirm-Martin**, proviseur ; **Eric de Castelbajac**, pdt des parents d'élèves. // POLITIQUE. Groupe d'amitié Corée du Sud-France : **Chung Sye Kyun**, pdt et député ; **David Peneau**, conseiller politique. / Assemblée nationale : **Han Jeoungae**, députée et V-pdte commission Environnement et Travail. / Sécurité : INSS (Institute for National Security Strategy). / Foma : **Kim Gun**, ambassadeur pour la sécurité internationale ; **Thomas Biju-Duval**, conseiller politique. // ENTREPRENEURIAT. Chambre de commerce (FKCCI) : **David-Pierre Jalicon**, pdt ; **Stella Yoon**, dg ; **Emmanuelle Sorel** (Appui) ; **Oriane Caitucoli** (Événement) ; **Oriane Lemaire** (Communication). / Réunion Communauté d'affaires : **Michel Drobniak**, chef du service éco ; **Jean-César Lammert**, dir Business France Séoul. / Réunion Commerce Extérieur : **Colette Rouches**, CCEF ; **Catherine Germier-Hamel** et **Jérôme Chalansonnet**, co-présidents du Cercle des entrepreneurs francophones en Corée. / Groupe Total : **Jean-Marc Otero del Val**, V-pdt du JV Hanwha-Total et CCEF ; **Michel Drobniak**, chef du service éco. / Asiance : **Bosun Kim** et **Olivier Mouroux**, co-fondateurs. // COMMUNAUTÉ FRANÇAISE. Consulat : **Anne-Cécile Peltier**, cheffe de la section consulaire. // ENSEIGNEMENT. Lycée Xavier : **Jérôme Pinot**, dir. / CULTURE FRANÇAISE. Centre culturel français (à Daejon) : **Jeon Chang-Son**, pdt de l'AF ; **Seunghye Sun**, pdte du musée municipal de Daejon ; **Hervé Dematte**, attaché de Coopération. / Alliance française (à Daejon) : **Minji Kim**, directrice.

[En savoir +](#)



Dans la presse : "Inauguration du nouveau bâtiment du lycée français de Séoul"

Article paru dans Yohap News le 19.04.2019 : "Après exactement deux années de travaux, une cérémonie de découpe du ruban a eu lieu ce vendredi soir dans une des cours de l'école située à Seorae Maeul, avec la participation de l'ambassadeur de France en Corée du Sud, **Fabien Penone**, du sénateur des Français établis hors de France, **Olivier Cadic**..."

[En savoir +](#)



Collaborateurs

François Gheysens
Franck Trouilloud

Nos coordonnées

Palais du Luxembourg
15 rue de Vaugirard
75006 PARIS



Nous contacter



+33 (0)1 42 34 14 66



o.cadic@senat.fr

MENTIONS LEGALES

Vous recevez ce message car vous êtes inscrit sur la lettre électronique hebdomaire d'Olivier Cadic. Conformément aux dispositions de la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous pouvez vous opposer à l'envoi de nouveaux messages en cliquant sur le lien de désinscription ci-dessous.

[Désabonnement](#)